



**HAL**  
open science

# Le choix et la pratique de la monographie diachronique. Contribution à l'étude de l'efficacité environnementale de la territorialisation de la politique de l'eau.

Sabine Girard, Anne Rivière-Honegger

## ► To cite this version:

Sabine Girard, Anne Rivière-Honegger. Le choix et la pratique de la monographie diachronique. Contribution à l'étude de l'efficacité environnementale de la territorialisation de la politique de l'eau.. B. Desailly, P. Béringuier, F. Blot, M. Saqalli. Environnement, politiques publiques et pratiques locales, Harmattan, p. 359-384, 2015, 978-2-343-06657-8. halshs-01255463

**HAL Id: halshs-01255463**

**<https://shs.hal.science/halshs-01255463>**

Submitted on 25 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le choix et la pratique de la monographie diachronique. Contribution à l'étude de l'efficacité environnementale de la territorialisation de la politique de l'eau.

Sabine Girard

IRSTEA, UR Développement des Territoires Montagnards, F-38402 St Martin d'Hères

Anne Rivière-Honegger

UMR 5600 EVS, CNRS, Université de Lyon, F-69 362 Lyon

Auteur correspondant : Sabine Girard, sabine.girard@irstea.fr, 04.76.76.28.77

Résumé : Un des enjeux de l'étude des interactions entre politiques publiques, pratiques locales et dynamiques environnementales repose sur la compréhension de mécanismes et de processus impliquant des objets de nature différente à des échelles temporelles et spatiales variées. L'approche monographique et diachronique constitue à cet égard une démarche intéressante, pour peu qu'elle soit considérée, non pas comme une simple méthode d'exposé des résultats, mais comme une véritable stratégie de recherche. Elle repose alors sur l'explicitation des rapports du chercheur à la fois au temps et au cas de terrain. Sur l'exemple d'une recherche doctorale portant sur l'efficacité environnementale de la territorialisation de la politique de l'eau dans le cas de la Vallée de la Drôme sur la période 1970-2011, sont discutés les intérêts, les conditions et les modalités du choix et de la pratique de la monographie diachronique, comme stratégie de recherche en géographie.

Mots Clefs : monographie – diachronie – géographie – politique de l'eau – vallée de la Drôme

Title: A contribution to the study of the environmental effectiveness of water policy

Abstract: One of the principal issues in the study of interactions between public policy on the one hand, and local practices and environmental dynamics on the other, concerns an understanding of mechanisms and processes associated with different kinds of entities considered from the point of view of various temporal and spatial scales. In this regard, a diachronic, monographic approach can be of considerable value on the proviso that it is seen not merely as a method designed to present results, but as a genuine research strategy. The approach is based on deconstructing relations between the researcher, on the one hand, and both time and the terrain of the case study in question, on the other. Taking the example of doctoral research carried out on the environmental effectiveness of the territorialisation of water policy in the Drôme Valley in the period 1970-2011, the authors discuss reasons for, conditions of and approaches to the selection and use of the diachronic monograph model as a research strategy in the field of geography.

Key words: monograph – diachrony – geography – water policy – Drôme Valley

## Introduction

L'étude des interactions entre politiques publiques, pratiques locales et dynamiques environnementales renvoie inéluctablement à la question du temps. Quels que soient les socio-écosystèmes considérés, leurs évolutions sont scandées par des temporalités multiples, naturelles et sociales, se manifestant à des niveaux d'organisation spatiale variés. Les perceptions de ces différents '*temps qui passent*' conditionnent par ailleurs pour partie l'élaboration des actions des sociétés face aux évolutions des milieux naturels. En outre, la complexité et l'imbrication des processus biophysiques et sociaux incite à une analyse fine et détaillée afin d'en comprendre les mécanismes. L'étude d'un cas unique, sous de multiples facettes, peut alors permettre une telle profondeur d'analyse.

Si la discipline géographique ne peut fonder sa spécificité parmi les autres sciences, ni sur son rapport au terrain ni sur son rapport au temps, ce sont cependant pour elle des préoccupations majeures.

« Avoir un terrain », « s'inscrire dans une perspective historique » ont formé, au siècle dernier, des injonctions d'ordre à la fois institutionnelles, historiques et culturelles (Elissalde, 2000 ; Labussière et Aldhuy, 2012). Aujourd'hui encore, ils demeurent des implicites qui ne sont que depuis récemment l'objet de réflexions critiques (Claval, 2013). En s'appuyant sur une expérience concrète de recherche, notre objectif est de contribuer à une explicitation théorique et pratique de la démarche de la monographie diachronique en géographie et de questionner son intérêt dans l'étude des interactions société-environnement.

Cette expérience de recherche est celle de la réalisation d'une thèse de doctorat de géographie, interrogeant l'efficacité environnementale de la territorialisation de la politique de l'eau à partir du cas de la vallée de la Drôme sur la période 1970-2011 (encadré 1). En quoi et comment l'approche à la fois monographique et diachronique de ce cas d'étude a-t-elle permis de mieux comprendre les évolutions des interactions entre les acteurs l'eau, les territoires et les milieux aquatiques ? A-t-elle permis d'améliorer la connaissance des mécanismes de la territorialisation de la politique de l'eau et des conditions de son efficacité environnementale ?

Plus qu'une méthode, la monographie diachronique est une stratégie de recherche. La définition de cette dernière sera précisée, après l'exploration des notions qu'elle sous-tend, celles de *terrain* et de *cas*, ainsi que celles de *temps* et de *temporalités*. C'est une approche parmi d'autres dont le choix se justifie au regard de certains critères, qui seront précisés dans la perspective de l'étude des coévolutions milieux-sociétés. Enfin, objet de critiques concernant la véracité et la généralisation de ses résultats, la monographie diachronique exige une pratique rigoureuse et spécifique de construction et de mise en œuvre de la démarche de recherche, qui sera illustrée par le cas d'étude de la vallée de la Drôme. Ainsi explicitée, la démarche monographique diachronique gagne en pertinence pour l'étude des interactions entre politiques publiques, pratiques locales et dynamiques environnementales.

---

**GIRARD, S. 2012. *La territorialisation de la politique de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011)*. Thèse de doctorat de géographie, sous la direction de Paul Arnould et d'Anne Honegger, ENS de Lyon – Université de Lyon, 651p.<sup>1</sup>**

Pour gérer les ressources en eau et les milieux aquatiques, l'Etat français mise depuis les années 1980 sur la territorialisation de la politique de l'eau. Celle-ci se traduit par l'instauration de dispositifs contractuels de planification, basés sur des approches participatives et négociées à l'échelle d'entités définies sur des critères hydrologiques, tels les Contrats de Rivière et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Dans le contexte actuel marqué par l'application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, il est apparu opportun d'interroger la portée et les mécanismes de l'efficacité environnementale de ces dispositifs territorialisés de gestion des eaux. L'efficacité environnementale est jugée au regard des objectifs fixés quant à l'état des milieux naturels. Elle est analysée comme une question d'action stratégique (Mermet, 1992) : celle des acteurs en charge de l'atteinte des objectifs environnementaux (*gestion intentionnelle*) sur les acteurs responsables de l'état de l'environnement (*gestion effective*).

L'hypothèse principale porte sur la capacité des acteurs de la gestion intentionnelle à modifier la gestion effective en activant des ressources liées à la construction territoriale autour de l'eau (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Elle est testée à partir de l'étude monographique et diachronique du cas de la rivière Drôme sur la période 1970-2011, qui a fait l'objet de deux Contrats de Rivières (1990-1996 et 1999-2005) et d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (1997), entré en révision en 2008. L'analyse est centrée sur l'évolution des connaissances, des représentations et des pratiques locales de gestion de l'eau, dans leurs interactions, d'une part, avec l'évolution des politiques publiques nationales, et d'autre part, avec les dynamiques environnementales.

---

Encadré 1 : Présentation du sujet de recherche (Girard, 2012)

---

<sup>1</sup> Cette thèse était inscrite dans le projet *Créateurs de Drôme* (Appel à projet Eaux et Territoires du Ministère de l'Environnement, du CNRS et d'IRSTEA ; coordination G. Bouleau et A. Honegger ; 2008-2012). Elle a ainsi bénéficié d'échanges interdisciplinaires et de l'apport de corpus rassemblés et d'analyses effectuées au sein de ce projet et discutés en séminaires.

# 1. La monographie diachronique : essai de définition pour la géographie

Enquêter sur un terrain et prendre en compte la dimension temporelle ne sont pas seulement des questions de méthode. Les rapports au terrain et au temps interrogent plus fondamentalement la posture épistémologique du chercheur.

## 1.1. La monographie comme étude de cas centré sur un terrain

Le terme de *terrain* est polysémique. Pour les géographes, il désigne tout à la fois une unité spatiale étudiée (et donc une échelle), une méthode de collecte de données, mais également un ensemble de pratiques et de discours qui structurent la communauté disciplinaire (Calbérac, 2010).

Lorsque cette unité spatiale est le seul sujet étudié et qu'il l'est de manière exhaustive, l'approche peut être qualifiée de *monographie*, et plus précisément de *monographie géographique* (Bertrand et Bertrand, 2002). Si le terme est aujourd'hui désuet, le principe de l'approche reste très actuel. L'étude empirique détaillée d'un seul sujet connaît un certain regain, mais sous une autre dénomination, issue du monde anglo-saxon, *l'étude de cas* (Hamel, 1998). Cette dénomination unique recouvre cependant des démarches de recherches assez différentes, concernant notamment le rapport à la théorie. Pour les uns, l'étude de cas est orientée par un cadre théorique que l'étude empirique vient illustrer ou tester (Yin, 2003). Pour les autres, s'inscrivant dans la perspective de la « *grounded theory* » (Glaser et Strauss, 1967), l'étude de cas participe au contraire à la construction de la théorie (Gomm, Hammersely et Foster, 2000). Les oppositions qui en découlent concernent les méthodes de collecte et d'interprétation des données, et en particulier la place accordée aux approches qualitatives et narratives.

Ces auteurs s'accordent cependant à définir la monographie, non pas comme une simple technique de collecte de données ou d'exposé des résultats, mais au-delà, comme une véritable *stratégie de recherche* (Yin, 2003), un projet « *total* » incluant le chercheur, l'objet et la méthode (Bertrand et Bertrand, 2002, p.184).

## 1.2. La prise en compte du temps : perspectives diachroniques et relationnelles

La définition de la monographie ne dit rien de la prise en compte du temps. En géographie, elle est longtemps demeurée implicite. Dans la tradition de la monographie régionale, elle se limitait alors à une seule catégorie de temps, la succession d'événements localisés, dans l'objectif, le plus souvent, d'y puiser des facteurs explicatifs de la situation présente. Si cette perspective historiciste est aujourd'hui critiquée, notamment par les postmodernistes qui réfutent un déterminisme marqué par l'idée de progrès, l'étude du temps demeure un sujet majeur pour les géographes.

Pourquoi s'intéresser au temps ? A. Jacquard propose une première réponse quand il rappelle que « *nous sommes incapables de concevoir une réalité qui ne soit pas accompagné d'un déroulement dans le temps* »<sup>2</sup>. Pour le chercheur, la notion de temps est ainsi nécessaire, en ce qu'elle permet d'accéder à la connaissance des *évolutions*, à la description des *dynamiques*, à l'explication des *processus*, que ceux-ci soient environnementaux, sociaux ou couplant les deux.

Si le temps est une notion très intuitive, elle est pour autant insaisissable. Le définir est un casse-tête philosophique : le temps, est-il en nous ou hors de nous, est-il une construction de l'esprit ou une réalité indépendante de notre expérience ? En outre, le temps n'est pas réductible à une succession d'événements, il est également durée, simultanéité, rythme, ordre, échelle, cycle, etc. (Barrué-Pastor et Bertrand, 1997). Il a une *épaisseur* et connaît des variations. Dans l'étude des coévolutions milieu-société, deux approches sont possibles pour appréhender le temps.

---

<sup>2</sup> France Culture, 11 octobre 2006

Tout d'abord, adoptant une perspective positiviste, il est possible d'étudier les évolutions d'un système socio-écologique *au cours du temps*, ce dernier constituant un référentiel extérieur de jugement. Cette étude pourra alors être qualifiée d'étude diachronique. *L'analyse de processus* (Mendez, 2010) est une forme d'étude diachronique qui vise plus particulièrement à comprendre les mécanismes de ces évolutions. L'épaisseur du temps est prise en compte par l'analyse des multiples *temporalités*, c'est-à-dire l'analyse des juxtapositions et des recoupements au cours du temps et dans l'espace de différentes parties de systèmes. Au-delà de la description de la *succession*, de la *durée* et de la *simultanéité* de faits, ce qui fait sens, pour comprendre les évolutions des systèmes ou des processus, est alors la *périodisation* : la définition de *séquences* successives (Bertrand et Bertrand, 2002 ; Mendez, 2010). Les moments particuliers de transition entre séquences, correspondant à des intenses recompositions, sont qualifiés de *ruptures* ou de *bifurcations*. Ils peuvent trouver leurs origines justement dans les discordances de temporalités entre parties des socio-écosystèmes, et en particulier entre les phénomènes naturels et ceux sociaux. C'est en ces termes que C. Beck (2006) définit la *crise*<sup>3</sup>. Pour autant, malgré ces transformations brutales, le système socio-écologique peut continuer d'exister et de fonctionner, voire retrouver un état proche, mais non identique, de celui précédent : c'est ce qu'on nomme la *résilience*<sup>4</sup> (Holling, 1973).

Par ailleurs, lorsque l'on s'intéresse à des phénomènes sociaux, telle l'évolution de politiques publiques ou celle de pratiques locales, les rapports que les hommes entretiennent avec le temps font partie du processus : ce ne sont pas seulement des éléments de contexte, mais potentiellement également des pièces motrices. Le temps ainsi considéré est endogène à l'homme, il s'agit de *la conscience du temps*. Dans cette perspective, les temporalités, comme les crises, sont considérées comme des constructions sociales. Les représentations du temps ont une fonction performative : si elles orientent les pratiques, elles sont également instrumentalisées dans l'action. Par exemple, le récit (Ricoeur, 1983) qui est fait de l'histoire passée, la reconstruction de la mémoire ou encore la projection dans l'avenir, par le projet ou la prospective, sont de puissants moyens d'agir sur le présent. Il convient alors de comprendre ces différents rapports au temps, au regard de leurs implications dans l'action, ainsi que, dans une perspective diachronique, leurs évolutions.

## 1.2. La monographie diachronique comme stratégie de recherche

Sur la base de ces conceptions des rapports au terrain et au temps, la monographie diachronique peut être définie comme une *stratégie de recherche*, qui consiste en *l'étude détaillée et approfondie d'un cas* (un système), circonscrit dans l'espace et dans le temps, qui inclue la *perspective temporelle*, en tant que réalité objective et rapport subjectif au monde, en vue de la *compréhension des mécanismes* d'évolution du système.

Il convient dès lors d'explicitier cette stratégie de recherche, d'en définir le contenu, en précisant les rapports entre le chercheur, le projet et le terrain, et en particulier le rapport à la théorie. Quelle est la nature des questions posées : s'agit-il de définir un objet, d'étudier son fonctionnement, son évolution, d'établir des relations entre structure et fonctionnement ? Quel est le statut accordé à la recherche : vise-t-elle la description, l'exploration, la prédiction ? Quel est alors le plan de recherche envisagé et les orientations méthodologiques afférentes ?

L'application de ce questionnement au cas du travail réalisé sur la vallée de la Drôme permet de mieux définir la stratégie de recherche déployée. Ce travail visait, au-delà de la description, la compréhension du fonctionnement et de l'évolution d'un processus, celui de la territorialisation de la politique de l'eau. A cette fin, l'investigation de terrain a permis de mettre à l'épreuve des propositions théoriques

---

<sup>3</sup> «Dans certaines situations, les modes de gestion peuvent aboutir à une situation dite de crise, qui peut être assimilée globalement à la discordance entre une dynamique sociale et celle du milieu biophysique» (Beck, 2006, p.13).

<sup>4</sup> Holling (1973) définit la résilience comme la capacité d'un système à intégrer dans son fonctionnement une perturbation sans pour autant changer de structure qualitative.

encore peu stabilisées autour de la notion de territoire<sup>5</sup>, mais également d'en susciter d'autres<sup>6</sup>. L'étude empirique du cas drômois ambitionnait alors de fournir de nouveaux éléments pour une théorisation plus poussée de la territorialisation d'une politique publique et de son efficacité, dans une perspective ainsi proche de la *grounded theory*. Les hypothèses puis le modèle conceptuel ont été construits au contact du terrain, par de fréquents allers retours entre théorie et empirie. En ce sens, la démarche a été exploratoire.

Le terrain a dès lors été envisagé, par l'une de ses fonctions, celle de *résistance*<sup>7</sup> (Labussière et Aldhuy, 2012). C'est à son contact, parce que des difficultés dans l'utilisation des catégories de pensée existantes ont été rencontrées, que ces dernières ont pu être reconsidérées, ainsi que les méthodes mêmes pour acquérir puis interpréter les données. Mais c'est également, lors de l'enquête de la réalité complexe du cas de terrain, dans l'apprentissage continu des moyens les plus adéquats pour la mener, qu'ont pu être puisés les éléments de refondation des catégories cognitives et des outils qui les accompagnent.

## 2. Le choix de la monographie diachronique pour l'étude des processus socio-écologiques

### 2.1. Intérêts, limites et pertinence

La monographie diachronique est une démarche de recherche possible parmi d'autres, qui plus est, difficile à au moins deux titres. D'une part, comme les entreprises de nature ethnographique ou historique, elle est coûteuse en temps, un temps proportionnel à la profondeur d'analyse recherchée. Il s'agit du temps nécessaire à la collecte des données, que ce soit par la répétition d'observations de terrain ou d'enquêtes auprès d'acteurs ou par la consultation d'archives qu'il faut préalablement reconstituées. Il s'agit également du temps nécessaire à l'interprétation de ces données, en procédant par itération entre terrain et théorie. D'autre part, cette démarche est éprouvante. Elle requiert une remise en question permanente de ses catégories de pensées et de ses outils à l'épreuve du terrain. Enfin, sa scientificité est mise en doute par une partie de la communauté scientifique (Albarelo, 2011). Ces doutes sont d'autant plus forts lorsque la démarche est menée par une unique personne. Aussi, le choix de la monographie diachronique mérite d'être raisonné en fonction de son intérêt et de sa pertinence au regard de certaines spécificités, relevant à la fois du projet du chercheur, ce qui a déjà été évoqué ci-avant, mais aussi de l'objet étudié.

L'étude de cas se justifie en particulier lorsque les frontières entre le phénomène considéré et son contexte apparaissent peu claires, que de nombreuses variables semblent pertinentes pour son appréhension et qu'elles entretiennent de multiples relations entre elles (Yin, 2003). C'est par exemple le cas de la territorialisation de la politique de l'eau, où par hypothèse, l'efficacité de l'action publique est subordonnée à la prise en compte des spécificités locales (Berriet-Sollic, Depres et Trouve, 2008), ces spécificités recouvrant de multiples aspects imbriqués de la société (économie, histoire, culture, ...) et du milieu (relief, hydrologie, écologie,...). Dans une contrainte temporelle propre à toute activité de recherche, le choix d'un cas unique plutôt qu'un ensemble de cas, consiste alors à ne pas sacrifier à la profondeur d'investigation lorsque celle-ci est décisive pour comprendre les mécanismes en jeu.

L'analyse temporelle est appropriée lorsque les phénomènes étudiés incorporent le facteur temps, mais également lorsque qu'elle permet de donner du sens à une situation contemporaine critique (Mendez, 2010). En revenant à l'exemple de la territorialisation de la politique de l'eau, le facteur temps a une

---

<sup>5</sup> Telles celles de la « *formation socio-spatiale* » (Di Meo, 1998), de « *l'acteur territorial* » (Gumuchian, Grasset, Lajarge et Roux, 2003) ou de la « *ressource territoriale* » (Gumuchian et Pecqueur, 2007).

<sup>6</sup> Telle celle de « *ressort territorial* » (Girard, 2012).

<sup>7</sup> Par le terme de « *résistance* », les auteurs soulignent que le terrain « *intervient dans la formation du raisonnement géographique comme un lieu de réélaboration des catégories cognitives et des outils qui les accompagnent* » (Labussière et Aldhuy, 2012).

importance particulière puisque les constructions territoriales s'inscrivent nécessairement dans des histoires et des projets et s'incarnent notamment dans des récits du passé ou des projections sur l'avenir (Marié, 1982). De plus, matérialisées, les constructions et les projets de territoire participent de la transformation physique des milieux naturels : ils induisent des irréversibilités qui contribuent en retour à modifier ces constructions et projets, mais selon des temporalités disjointes.

Au regard de ces éléments, la monographie diachronique apparaît comme une démarche pertinente pour l'étude des dynamiques des systèmes socio-écologiques. Elle permet d'ouvrir la 'boîte noire', de comprendre les mécanismes des processus d'évolution, en dépassant la seule description des états initiaux et finaux ou des flux entrants et sortant des systèmes. Pour C. Bertrand et G. Bertrand (2002), la monographie géographique<sup>8</sup> est même « *l'unique moyen d'intégration horizontale qui permet d'analyser en bloc les éléments sociaux et écologiques combinés sur un même espace* » (p.185).

## 2.2. Conditions de scientificité : expliciter la stratégie, définir et mettre en œuvre une politique de recherche

A la monographie et à l'étude de cas, il est reproché leur manque de scientificité, au regard de la *véracité* des résultats et de leur possible *généralisation*. Pour Gagnon (2005), cette scientificité se construit dans la recherche à la fois (i) de la *fiabilité* des résultats, comprise comme la stabilité des données (fiabilité interne) et la reproductibilité de la recherche (fiabilité externe), ainsi que (ii) de la *validité* des résultats, comprenant leurs crédibilité (validité interne) et leur transférabilité (validité externe).

Tout d'abord, du point de vue du statut épistémologique, il importe de préciser que la démarche monographique et diachronique ici présentée, ne s'inscrit pas dans le registre poppérien de la *réfutabilité*, mais dans celui wébérien de la *plausibilité*, propre aux sciences sociales (Passeron, 1991). Elle ne se fonde pas sur la répétition et le contrôle des expériences en vue de formuler des lois générales. La recherche d'une connaissance véridique du monde consiste alors en l'énoncé d'approximations plausibles permettant de rendre compte de la réalité (Olivier de Sardan, 2004). Elle repose sur l'interprétation de données empiriquement contraintes. Par rapport aux sciences expérimentales, cette différence de registre implique d'accorder un statut distinct au terrain ainsi qu'à celui qui l'investigue et d'assurer autrement la véracité des résultats.

### 2.2.1. De la généralisation

En sciences sociales, les contextes comparés ne sont pas considérés comme strictement identiques, mais comme équivalents (« *apparentés* »), ce qui implique de fonder la validité des résultats sur une « *intelligibilité analogique* » entre ces contextes (Passeron, 1991, p. 242). A la différence des sciences expérimentales, qui visent à s'affranchir du contexte de l'expérience, ce dernier détient un statut central dans l'interprétation des résultats en sciences sociales.

Comment dès lors généraliser les résultats acquis par l'étude d'un cas ? Généraliser consiste alors à « *rendre intelligible une situation locale à partir de critères qui ne lui sont pas réductibles, et donc à 'faire sens' au-delà du terrain investigué* » (Desage, 2006). Il ne s'agit pas de s'extraire du contexte, ni de le neutraliser, en vue de produire des explications transposables, mais au contraire, de mettre en évidence les mécanismes et les conditions par lesquels certains des éléments de contexte apparaissent déterminants dans l'explication des processus étudiés<sup>9</sup>. Faire sens au-delà du terrain, c'est prendre du recul sur ce dernier, ce que certains pratiquent en prenant en compte le temps long, d'autres en variant les focales d'analyse, et d'autres encore en observant des terrains distincts (Marié, 2008). La généralisation repose alors sur la *comparaison*, qui constitue, pour Passeron (1991), le ressort de l'intelligibilité en sciences sociales.

---

<sup>8</sup> Qui est aussi nécessairement diachronique pour ces auteurs.

<sup>9</sup> Dans l'analyse de processus telle que proposée par Mendez (2010), ces éléments sont dénommés « *ingrédients du contexte* » (p. 37). Le contexte ainsi défini ne se résume pas à un décor spatial ou temporel, il est considéré dans une relation réflexive à l'action individuelle et collective.

Contrairement à ce que sa dénomination pourrait laisser entendre, l'approche monographique n'exclue pas la *comparaison* (Desage, 2006). Elle peut se pratiquer entre différentes expressions du système (socio-écologique) étudié, selon des contextes spatiaux variés ou encore, dans une perspective diachronique, entre séquences de son processus de transformation. Par exemple, dans le cas de notre étude doctorale, la démonstration est structurée autour de deux types de comparaison, l'une territoriale, entre les parties amont et aval de la vallée, et l'autre temporelle, entre trois périodes de la territorialisation de la politique de l'eau.

### 2.2.2. De la quête de la véracité

L'autre critique adressée à la monographie diachronique est liée à son approche majoritairement qualitative. Elle porte sur la fiabilité et la validité des résultats, particulièrement quand elle consiste en une enquête de terrain prolongée, qui plus est, menée par un chercheur unique. Sont en particulier sujets à caution les allers retours que le chercheur pratique entre le corpus empirique et les constructions théoriques, le monopole qu'il exerce sur ses sources de données, ainsi que la part d'imagination auquel il a nécessairement recouru dans leur interprétation. Les caractères subjectif et réflexif de la démarche étant mis en cause, il convient de les assumer, c'est-à-dire de les reconnaître et de les expliciter (qui parle, pourquoi et comment) et de ne pas occulter les choix opérés et les biais qu'ils sont susceptibles d'induire. Ensuite, la garantie de la fiabilité et de la validité des résultats est recherchée à la fois par (i) des exigences de rigueur dans la démarche (Olivier de Sardan, 2004) et (ii) par la mise en transparence des éléments permettant de juger de cette rigueur.

## 3. La pratique de la monographie diachronique

Les conditions de rigueur sont détaillées concernant les trois tâches récursives de la démarche de recherche : (i) la construction du projet et de l'objet de la monographie diachronique, (ii) la collecte des données ainsi que (iii) leur interprétation. Loin d'être exhaustif sont ici pointés en particulier les éléments méthodologiques relatifs plus particulièrement à l'étude des coévolutions entre systèmes sociaux et écologiques.

### 3.1. La construction du projet et de l'objet

S'inscrire dans une démarche rigoureuse de monographie diachronique débute par la définition à la fois de son *objet* et de son *projet*, le premier étant conçu et modélisé en fonction du second (Bertrand et Bertrand, 2002). Ce projet s'inscrit dans une stratégie de recherche telle que définie ci-avant.

Définir l'objet, c'est le nommer et le délimiter, dans l'espace, le temps et en termes de phénomène ou de processus considéré. Dans l'étude des interactions entre systèmes écologiques et sociaux, à la fois complexes et ouverts, la désignation, simple et explicite du processus étudié est particulièrement importante pour éviter la dispersion des analyses ou un glissement vers l'étude d'autres processus (Mendez, 2010, p. 223). Elle ne nécessite pas pour autant de bornage unique : c'est le centrage sur un niveau d'analyse (spatial et temporel) qui importe, sans exclure l'investigation moins approfondie des relations avec les autres niveaux, en ce qu'elle accroît la compréhension du niveau d'analyse choisi.

Dans l'exemple de notre recherche doctorale, l'*objet* d'étude est '*la gestion de l'eau dans la vallée de la Drôme*' et le *projet* porte sur la connaissance des mécanismes et des conditions de territorialisation de la politique de l'eau au regard des impacts sur l'état des milieux. Cet objet est modélisé comme un système socio-écologique, comprenant trois sous-systèmes : (i) les milieux aquatiques soumis à et conditionnant de multiples usages ; (ii) les normes, les objectifs et les outils issus des politiques publiques nationales et européennes ; (iii) les pratiques mises en œuvre par les systèmes d'action locaux de la gestion de l'eau. Si les dynamiques environnementales et sociales sont conjointement considérées, le projet est avant tout d'ordre social : il vise à comprendre l'évolution des pratiques des gestionnaires et des usagers de l'eau, en réaction notamment : (i) aux incitations et injonctions des politiques publiques et (ii) à l'état des écosystèmes, aux connaissances et représentations qu'ils en ont (figure 1).

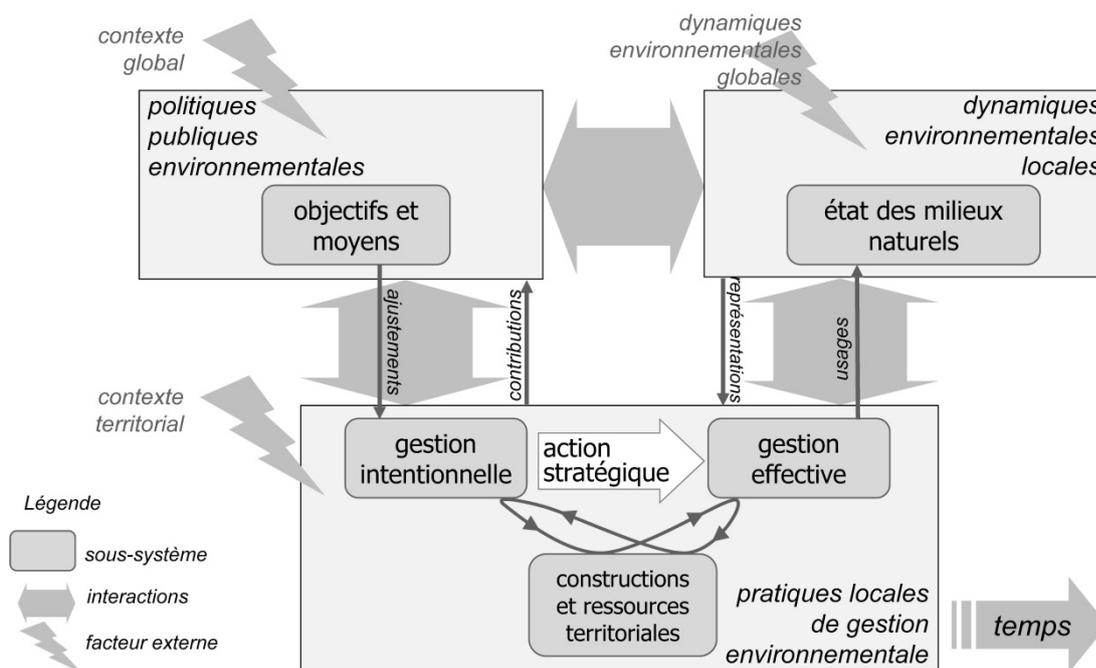


Figure 1. Représentation schématique du socio-écosystème « vallée de la Drôme », et en son sein, des objets et des interactions étudiés en vue de comprendre les mécanismes de l'efficacité de la territorialisation d'une politique environnementale (Girard, 2012)

Le choix du terme générique et peu précis de 'vallée de la Drôme'<sup>10</sup> obéit au projet de décrire et de comprendre les multiples constructions territoriales autour de la rivière Drôme, sans les figer ni dans l'espace ni dans le temps (figure 2). La prise en considération de ces différentes représentations conduit ainsi à briser l'objectivité et l'unicité de l'objet d'étude (Bertrand et Bertrand, 2002). La période d'étude retenue (1970-2011) se justifie au regard du processus étudié. Si la territorialisation de la politique de l'eau débute dès la Loi sur l'Eau de 1964, son opérationnalisation au niveau local date de 1981, avec la création des Contrats de Rivière, dispositif engagé dès 1984 dans la vallée de la Drôme.

<sup>10</sup> L'espace étudié est plus fréquemment dénommé sous les termes, pour les scientifiques et gestionnaires de l'eau de « bassin versant de la Drôme » et pour les habitants et gestionnaires de l'espace de « Val de Drôme et Diois ».

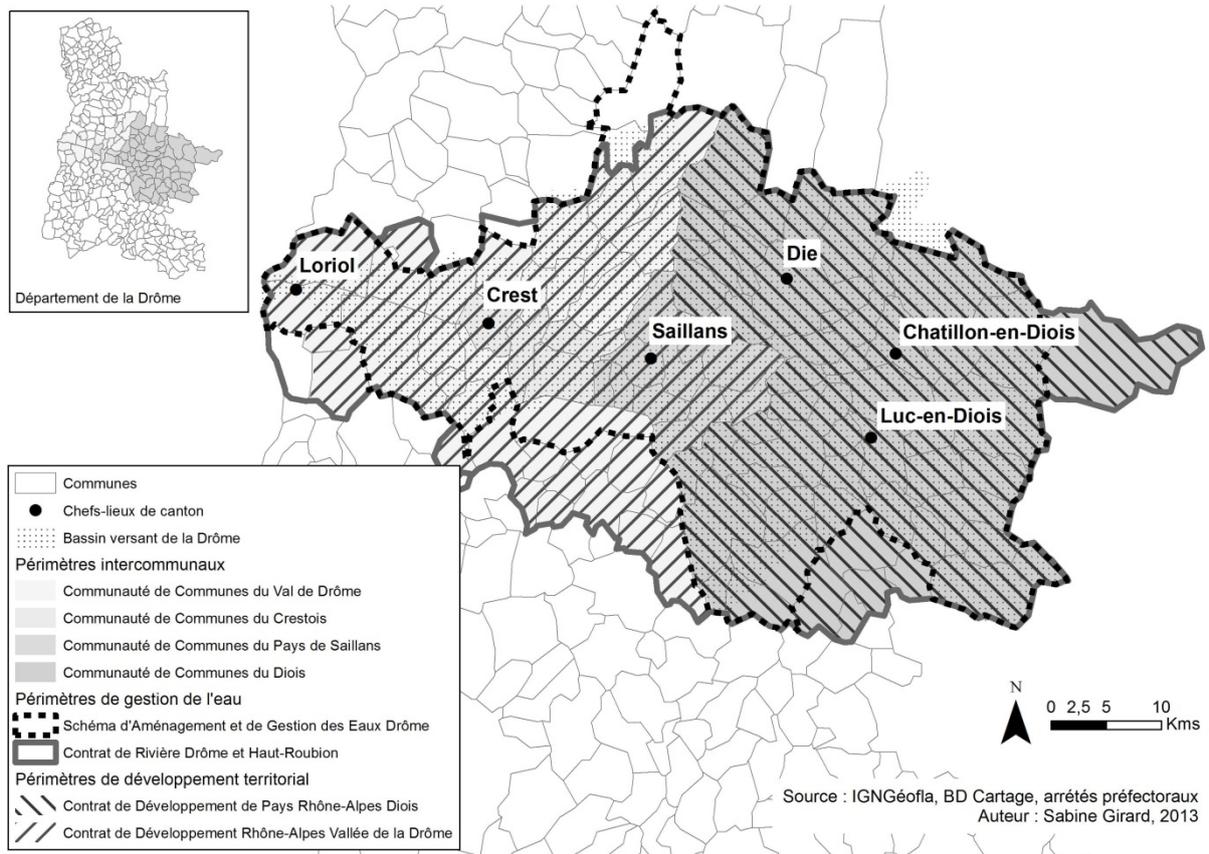


Figure 2 : Un objet de recherche ni unique ni objectif : l'exemple de quelques constructions territoriales de la vallée de la Drôme en 2005

### 3.2. La production des données : miser sur la combinaison des sources

L'enquête de terrain recouvre quatre grands modes de production des données : l'observation participante, l'entretien, les procédés de recension et l'exploitation des sources écrites (Olivier de Sardan, 1995). Leur utilisation correspond à des objectifs distincts et complémentaires, une même source pouvant être exploitée à différentes fins. Dans le cas de notre recherche doctorale par exemple, les transformations des objectifs et des outils des politiques publiques nationales et européennes ainsi que les évolutions de l'état des milieux aquatiques et de leurs usages, ont été instruites par des procédés de recension, dans une approche objective, à partir de l'étude de textes législatifs, de rapports d'expertises et de la littérature grise locale. Dans une approche plus subjective, les discours et les pratiques des acteurs locaux, individuels ou collectifs, ont été étudiés au fil du temps à partir de différentes sources écrites : les documents de projets, les comptes rendus de réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE), la presse locale et les guides touristiques. Pour la période actuelle, ils ont été étudiés grâce à des entretiens semi-directifs et par de l'observation participante (tableau 1).

<i>Mode de production</i>	<i>Sources de données</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Acteurs cibles</i>	<i>Temporalités</i>
<i>Observation participante</i>	Réunions de la CLE (10)	Jeux d'acteurs et jeux d'arguments	Groupe (gestionnaires de l'eau)	Moment présent (2009-2010)
<i>Entretiens</i>	Entretiens semi-directifs des membres de la CLE (51 entretiens)	Représentations et pratiques de la rivière et de sa gestion	Individus ; Groupe (gestionnaires de l'eau)	Moment présent (2009-2010) Récit du passé
	Enquête auprès d'habitants (400 enquêtes)	Représentations et pratiques de la rivière et de sa gestion	Individus (habitants du bassin versant)	Moment présent (2009)
<i>Sources écrites</i>	Articles de la presse locale (1550 articles)	Chronologie des événements Représentations et pratiques de gestion de l'eau	Société locale	Période passée et présente (1970-2011)
	Comptes rendus de réunion de la CLE (177 documents)	Jeux d'acteurs et jeux d'arguments	Groupe (gestionnaires de l'eau)	
	Documents de projets (35 documents)	Logiques et stratégies d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau	Groupes (gestionnaires de l'eau, du territoire)	
	Guides touristiques (18 ouvrages)	Représentations du territoire	Société locale et nationale	
<i>Procédés de recensions</i>	Participation et sujets des réunions de la CLE (177 documents)	Caractérisation de la gouvernance Caractérisation et hiérarchisation des enjeux	Groupe (gestionnaires de l'eau)	
	Sujets traités dans la presse locale (1550 articles)	Caractérisation et hiérarchisation des enjeux	Société locale	

Tableau 1 : Présentation des différentes données produites concernant les pratiques locales de la gestion de l'eau dans la vallée de la Drôme (sources : Barthélémy *et al.*, 2009, Comby et Le Lay, 2001, Girard, 2012)

La validité des résultats repose sur des exigences méthodologiques propres à chacun de ces modes de production de données. Le propos n'est pas de les détailler, mais de plaider pour la combinaison de ces sources, en ce qu'elle peut constituer un gage supplémentaire de plausibilité des résultats. La démarche est celle du recoupement des informations, autrement dit de la *triangulation* (Yin, 2003 ; Karsten et Karen, 2009). Elle consiste à multiplier les éléments de preuve et à favoriser leur éclectisme, tant concernant les sources de données que les méthodes pour les acquérir et les interpréter. Au-delà de la vérification des informations par leur recoupement, la triangulation vise également à couvrir l'hétérogénéité des expressions d'un même phénomène ou processus dans l'espace-temps considéré (Olivier de Sardan, 2004). La recherche d'une saturation des données, de leur redondance, ainsi que l'observation de la prise en compte de contre-exemples participent de cet effort.

La triangulation permet de compenser les faiblesses de chaque méthode par la force des autres (Jick, 1979) et de vérifier que la variance observée provient du phénomène et non de la méthode (Campbell et Fiske, 1959). Concernant l'analyse des discours, le principal biais est lié à l'auteur et à ses intentions dans le contexte et au moment de leur production. Le recoupement des informations de différents types de discours permet de le contourner. Par exemple, dans le cas Drôme, les récits subjectifs et individuels de l'histoire de la gestion locale de l'eau obtenus lors d'entretiens semi-directifs ont été confrontés aux récits reconstitués à partir (i) de la presse locale (journalistes visant à informer), (ii) de documents de projets (groupes de gestionnaires répondant à des critères d'éligibilité supra-locaux) et (iii) de comptes-rendus de réunions de la CLE (secrétaire de séance visant à rendre compte des différents points de vue individuels dans le cadre d'un collectif).

Surtout, la triangulation permet de mieux tenir compte des différentes stratifications du réel étudié ainsi que des multiples registres de discours des acteurs enquêtés (Olivier de Sardan, 2004). Dans

l'étude de l'évolution d'un socio-écosystème, des approches plus positivistes et plus constructivistes du facteur temps peuvent ainsi être combinées, pour éclairer différentes facettes de la même réalité, comme cela est illustré dans le dernier point de cet article.

### 3.3. L'interprétation des données

#### 3.3.1. Gérer les biais, entre rigueur et inventivité

L'interprétation vise à rendre intelligible le phénomène ou le processus étudié. Elle engage la subjectivité du chercheur et comprend, de ce fait, des biais que ce dernier a besoin d'identifier afin de les limiter. L'un de ces biais consiste en la *surinterprétation* des données de terrain. Cette dernière peut résulter d'une quête de représentativité des résultats au-delà du terrain investigué, ou encore des difficultés de la prise en considération de la complexité. Un autre biais classique consiste en la *mésinterprétation* des données, liée à la difficulté de s'extraire de ses propres préjugés ou de la pression des stéréotypes du contexte ou du moment (Olivier de Sardan, 1996). Dans le cas des approches diachroniques, un risque supplémentaire concerne la projection, sur des phénomènes passés, de formes, de structures ou de catégories actuelles, plutôt que de la mobilisation des représentations de l'époque (Bravard, 2006 ; Jacob-Rousseau, 2009).

La garantie de la limitation de ces biais par le chercheur, repose, pour le lecteur, sur la mise en transparence à la fois des méthodes employées et des données collectées. L'exposition des données, par la citation, par exemple, de discours d'acteurs participe de la quête de la véricité, en renforçant « *l'effet de réalité* » (Olivier de Sardan, 2004).

Les exigences de rigueur ne doivent cependant pas nuire à la prise de risque nécessaire à l'interprétation des données. L'enjeu est d'adopter les modalités techniques permettant de s'assurer de la « *rigueur* » de l'approche, sans renoncer à « *l'imagination* » nécessaire à l'interprétation (Olivier de Sardan, 2004). En d'autres termes, de concilier, dans la pratique du terrain, d'un côté, la « *joute académique* », c'est-à-dire la quête de scientificité de la démarche selon les codes disciplinaires, et de l'autre côté, le « *défi inventif* » qui permet de construire un sens aux observations (Labussière et Aldhuy, 2012).

#### 3.3.2. Faire sens au-delà du terrain et de son histoire

L'objectif de l'interprétation, dans une monographie diachronique est de montrer ce qui fait sens au-delà du terrain et de son histoire. La difficulté réside dans l'important foisonnement des données récoltées. L'enjeu concerne en particulier le choix des modes d'exposition des résultats. Comment montrer la complexité sans la réduire et sans noyer le lecteur ? Comment le guider dans la quête de sens ? En vue de l'interprétation du processus de territorialisation de la politique de l'eau, ce dernier a fait l'objet de trois représentations distinctes. Correspondant à trois manières différentes d'incorporer le facteur temps à l'analyse, elles éclairent le processus sous trois angles différents.

La représentation selon un axe unique et normé du temps, sur le modèle de *la frise chronologique* insiste sur l'importance de *l'ordre du temps*. Elle permet l'analyse comparée des transformations de différents systèmes, sociaux et écologiques, et ce, à différentes échelles spatiales. Elle facilite l'identification de leurs interactions. La frise chronologique insiste également sur l'importance des relations de causalités et les *irréversibilités*. Elle met en relief la succession des événements, leurs simultanités et leurs durées, et donc leurs temporalités multiples et concomitantes. En ce sens, elle constitue un préalable à une analyse de processus plus systématique. Ainsi, dans le cas de la vallée de la Drôme, la figure 3 représente en parallèle : (i) les évolutions de la politique de l'eau et en particulier de ses objectifs ; (ii) les évolutions des pratiques locales de la gestion de l'eau, en termes d'organisation des acteurs et de projets et (iii) les évolutions de l'état de milieux aquatiques telles que perçues par la population. Cette représentation met en évidence le rôle déclencheur, d'une part, de certains événements climatiques (étiages sévères ou inondations), et d'autre part, du durcissement des exigences réglementaires dans la réorganisation des acteurs locaux et dans l'adoption de nouvelles normes et modalités locales de la gestion de l'eau. En termes de temporalités, il est possible de

mesurer le temps nécessaire à la traduction d'une politique publique en norme locale, ainsi que celui de l'adoption de la norme locale à son impact sur les usages ou l'état des milieux. Dans le cas drômois, il est ainsi observé une réaction rapide des acteurs locaux aux injonctions réglementaires (par l'engagement précoce dans les dispositifs de Contrat de Rivière et de Schéma de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE)), suivie d'une évolution très progressive des pratiques (en termes par exemple de régulation de l'irrigation ou d'équipements en stations d'épuration), ainsi qu'un impact partiellement perçu quant à l'état du milieu (accroissement du linéaire apte à la baignade, mais persistance de conflits liés aux assecs).

La représentation des multiples configurations spatio-temporelles d'un processus participe de la compréhension de son fonctionnement. L'évolution d'un système socio-écologique est en effet animée par les multiples temporalités et inscriptions spatiales de ses sous-systèmes. Leurs décalages dans le temps et l'espace peuvent même constituer les forces motrices du processus de transformation (Elissalde, 2000). La figure 4 propose ainsi de représenter schématiquement ces décalages, concernant trois sous-systèmes sociaux de la vallée de la Drôme que sont (i) la gestion collective de l'eau, (ii) la structuration intercommunale et (iii) les projets de développement territorial. Cette représentation montre bien les temporalités distinctes de ces sous-systèmes, structurés par les rythmes des procédures contractuelles (Contrats de Rivière, Contrats de Pays, programmes européens, etc.) ainsi que des réorganisations statutaires (intercommunalités ou des syndicats de rivière). Cette représentation met également en évidence les stratégies territoriales différenciées entre deux sous-systèmes spatiaux, les intercommunalités de l'aval et de l'amont de la vallée : la première multipliant les coopérations avec ses voisins, et la seconde concentrant au contraire les projets sur son strict périmètre. Cette représentation montre la complexité socio-spatiale avec laquelle les gestionnaires de l'eau et des territoires doivent composer.

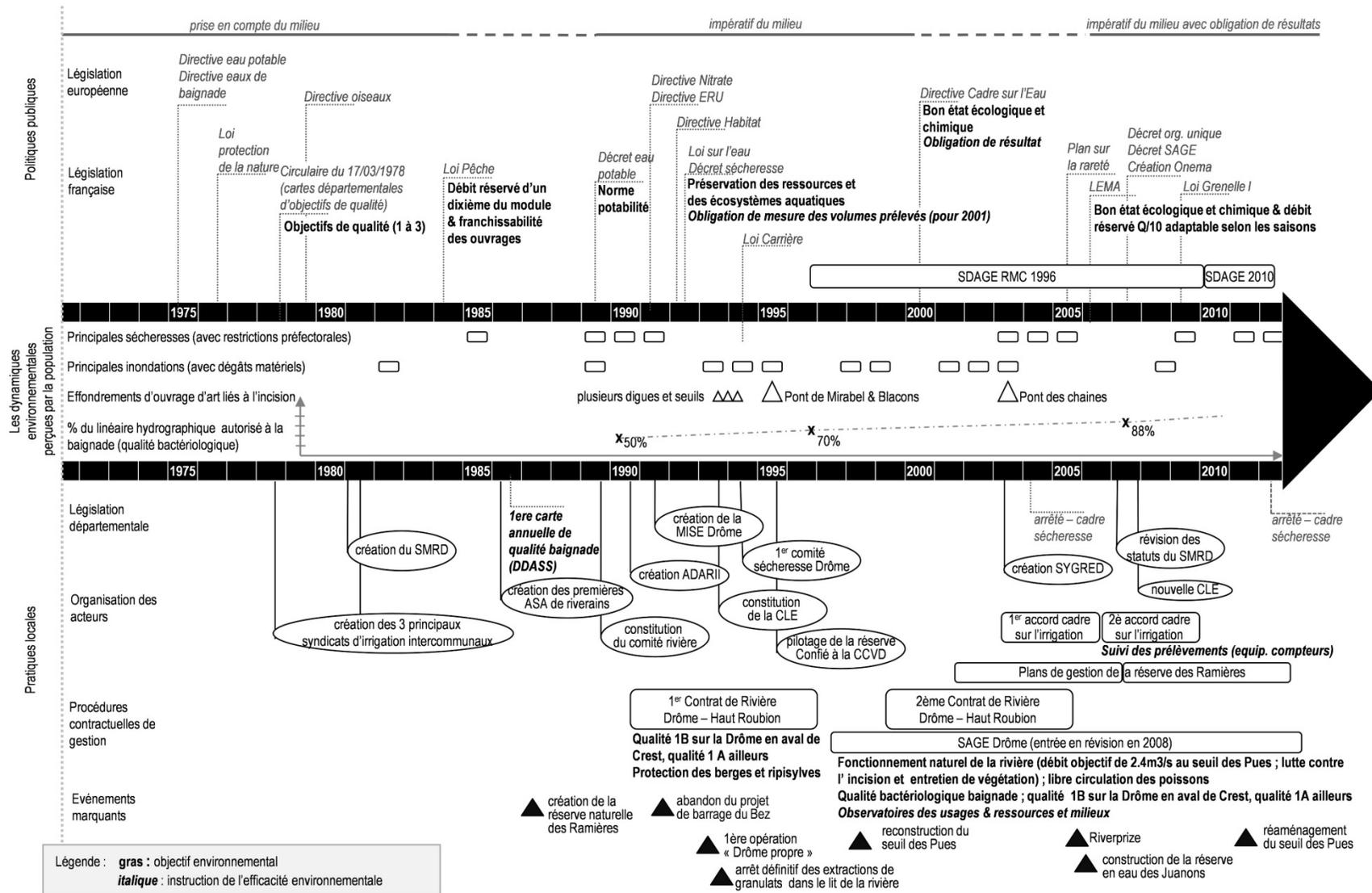


Figure 3 : Le temps comme axe de référence unique pour l'étude des interactions entre politiques publiques (normes), pratiques locales (projets) et dynamiques environnementales (état du milieu) ; Vallée de la Drôme, 1970-2011 (Girard, 2013)

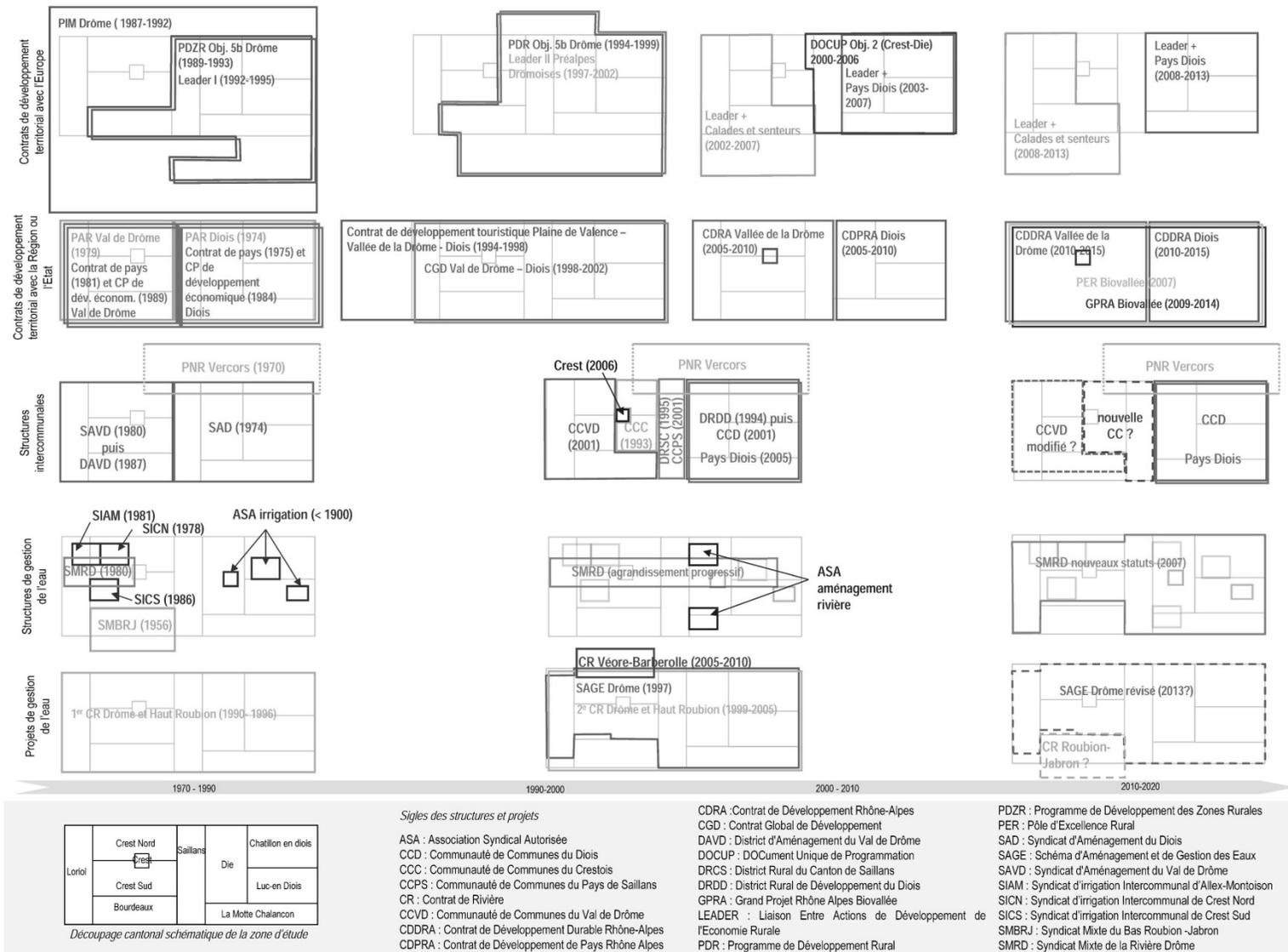


Figure 4 : Représentation schématique de l'évolution des périmètres de la gestion de l'eau, de la structuration intercommunale et du développement territorial dans le cas de la vallée de la Drôme, 1970-2011 (Girard, 2011)

<b>Ingrédients de contexte</b>		<b>Séquences</b>			
		<i>La gestion patrimoniale de la rivière (1970-1993)</i>	<i>La gestion territoriale de l'eau de la vallée de la Drôme (1994-2006)</i>	<i>Le recentrage sur un espace et un projet de gestion sectorielle de l'eau (2007-2011)</i>	
<i>Normes et injonctions supra-locales</i>	<i>Eau</i>	Prise en compte progressive du milieu : Contrats de Rivière, Loi Pêche, Directives européennes sectorielles	Gestion intégrée de bassin versant : conciliation usages / milieu (2 <sup>nd</sup> e Loi sur l'eau, mise en œuvre des SAGE)	Obligation de résultats : bon état écologique des masses d'eau (DCE) Recentrage des services de l'Etat sur les missions régaliennes (LEMA)	
	<i>Aménagement du territoire (infrarégional)</i>	Décentralisation ; contractualisation dédiée aux zones rurales ou fragiles (PAR, PIM, PDZR, Leader I, ...)	Renforcement des intercommunalités et incitations aux 'projets de territoire' (Contrats régionaux; loi ATR, LOADT, LOADDDT ; PDR, Leader II, ...)	Tournant vers le développement durable et la compétitivité des territoires (Contrats régionaux, PER, Leader+) ; réforme des collectivités territoriales	
<i>Pratiques locales</i>	<i>Organisation intercommunale et politique de développement territorial</i>	Structuration de deux intercommunalités et accroissement progressif des compétences en matière de développement économique	Fragmentation des intercommunalités et renforcement de projets de territoire distincts Val de Drôme / Diois	Coopération inter- intercommunale à l'échelle de la vallée (projet Biovallée)	
	<i>Système de gestion de l'eau</i>	De multiples systèmes d'action sectoriels à un unique système : le Comité Rivière piloté par l'intercommunalité aval (1 <sup>er</sup> Contrat de Rivière)	La Commission Locale de l'Eau, pilotée par l'intercommunalité aval dans le cadre du SAGE et du 2 <sup>nd</sup> Contrat de Rivière	La Commission Locale de l'Eau, pilotée par un syndicat mixte, dirigée par le Conseil Général, dans le cadre de la révision du SAGE	
	<b>Moteurs de changement</b>	<i>Construction territoriale associée</i>	Mise en patrimoine de la rivière	Construction d'un territoire par et pour l'eau : la vallée de la Drôme (mise en territoire du bassin versant)	Construction de deux territoires : l'un pour l'eau (bassin versant de la Drôme) et l'autre par l'eau (Biovallée®)
		<i>Intentions et stratégies territoriales</i>	La gestion de l'eau comme outil de développement économique	Couplage étroit des politiques de l'eau et du développement territorial	Déconnexion des projets de la gestion de l'eau et du développement territorial
<i>Dynamiques environnementales</i>	<i>Evolution de l'état écologique des milieux aquatiques et de leurs usages</i>	Amélioration de la qualité de l'eau ; accroissement des pratiques de loisirs ; forts conflits d'usages liés aux étiages de la rivière en été et à l'incision	Qualité baignade accrue. Protections ponctuelles d'écosystèmes. Pratiques d'irrigation et d'entretien des cours d'eau régulées. Peu d'action concernant les inondations	Evaluation en cours	
	<i>Crises environnementales</i>	Fort étiages de la rivière, sources de multiples conflits d'usage	Inondations causant de nombreux dégâts	-	
	<i>Instruction de l'efficacité</i>	Evaluation <i>a posteriori</i> , centrée sur les moyens	Observatoire des pratiques et milieux partiellement opérationnel (problèmes techniques et organisationnels)	Evaluation <i>in itinere</i> planifiée	

Tableau 2 : L'analyse temporelle du processus de territorialisation de la politique de l'eau dans la vallée de la Drôme (Girard, 2012)

La *périodisation* permet de formaliser l'interprétation du processus, en rendant intelligible le rôle du temps dans son fonctionnement (Mendez, 2010). Le tableau 2 propose dans cette optique une représentation synthétique de la périodisation du processus de territorialisation de la politique de l'eau dans la vallée de la Drôme. Les éléments de contexte déterminants sont catégorisés, en termes de politiques publiques, de dynamiques environnementales et de pratiques locales. Les forces motrices identifiées reposent sur les constructions et les stratégies territoriales développées par les gestionnaires de l'eau : (i) mise en patrimoine de la rivière, comme outil de développement économique ; (ii) mise en territoire du bassin versant par le couplage des politiques de l'eau et du développement territorial ; (iii) recentrage sur un territoire et un projet de gestion sectorielle de l'eau. Les passages d'une période à l'autre sont marqués par la concentration d'événements d'ordre à la fois social et environnemental.

Ainsi, au-delà de la spécificité du contexte et de l'histoire de la gestion de la rivière Drôme, la monographie diachronique a permis de mieux comprendre le processus de territorialisation d'une politique environnementale et les conditions de son efficacité. La transformation des territorialités, des comportements envers l'environnement ainsi que des modalités de gestion collective relèvent de mécanismes complexes, discrets et progressifs. L'étude détaillée et sur la durée d'un cas d'étude unique a permis leur mise en évidence là où une analyse à une échelle plus petite ou sur une période de temps plus courte n'aurait pu les discerner. Le facteur temps est ainsi apparu comme déterminant à plusieurs titres : (i) dans la durée nécessaire à la construction d'un territoire de l'eau ; (ii) dans le rôle de certaines crises environnementales (assecs ou inondations) comme déclencheur de transformation et enfin, (iii) dans le rapport des gestionnaires à l'action. La stratégie de ces derniers, ressort de l'efficacité, a en effet consisté à composer avec le *temps présent* (Le Moigne, 2000), en saisissant les opportunités du moment et du contexte, tout en intégrant des références au *passé* (mémoire, phénomène de '*dépendance au sentier*') et au *futur* (injonctions réglementaires et attentes sociales concernant la prise en compte de l'environnement). Ces résultats incorporant le temps passé procurent des connaissances pour penser l'action présente et future (Mermet, 2005). Par exemple, en vue d'établir des scénarios d'évolution possible des coévolutions milieu-société autour de la rivière Drôme, le collectif de chercheurs du projet Créateurs de Drôme a procédé à l'intégration des différentes connaissances disciplinaires par le biais de mises en récit (Bouleau et Honegger, 2011).

## Conclusion

La démarche *monographique diachronique* proposée est une *stratégie de recherche* : c'est une manière spécifique de construire le *projet* et l'*objet* de la recherche, de produire et d'interpréter des données ainsi que d'exposer les résultats. Elle accorde une place importante à l'explicitation de la subjectivité du chercheur, des rapports qu'ils développent avec la théorie, le terrain, les outils d'étude. La *scientificité* des résultats est recherchée dans la *rigueur* de la démarche, sans occulter la part *d'inventivité* nécessaire à l'interprétation. Elle requiert un effort de *transparence* concernant à la fois les choix méthodologiques opérés par le chercheur et les données empiriques produites.

La monographie diachronique ainsi pratiquée peut participer de l'étude des interactions entre systèmes sociaux et écologiques. Le cas d'étude présenté en illustration renseigne en particulier la traduction locale du mouvement national de territorialisation des politiques publiques. Il apporte des éléments de compréhension des pratiques locales actuelles de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique global et de renforcement des attentes et des exigences environnementales, au niveau national et international.

La focalisation sur un cas d'étude unique, investi à différentes échelles de temps et d'espace et interprété globalement par la combinaison de points de vue variés, favorise la pratique de l'interdisciplinarité (Billaud, 2012). C'est dans cette logique qu'a été initié, dès les années 1980 le Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement (PIREN) du CNRS. Plus récemment, les Sites et les Zones Ateliers<sup>11</sup> ainsi que les Observatoires Hommes Milieux<sup>12</sup> encouragent les

---

<sup>11</sup> Les sites ateliers des zones ateliers (CNRS-INEE), tel le site atelier Drôme de la Zone Atelier du Rhône, focalisent de façon pérenne les recherches interdisciplinaires sur les écosystèmes aquatiques et leur gestion

recherches interdisciplinaires sur les interactions milieux/sociétés, par l'investigation, dans la durée, d'un même territoire. Les apports spécifiques du géographe, dans de tels projets, repose alors sur l'importance qu'il accorde à l'espace, aux rapports à l'espace ainsi qu'aux variations de focale d'analyse, dans la compréhension des phénomènes et de leur évolution.

## Références bibliographiques

- Albarello, L. (2011). Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche. Bruxelles: De Boeck, 144 p.
- Beck, C. (2006). Introduction : sociétés et ressources, les crises en question. In Beck, C., Luginbühl, Y., Muxart, T. (Eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement* (Versailles: Editions Quæ), pp. 9-14.
- Barthélémy, C., Lizée, C., Geneys, C. (2009). Vivre avec ou sans la Drôme...Enquête quantitative menée auprès des riverains du bassin versant de la Drôme. *Projet Créateurs de Drôme*, Cemagref, CNRS – UMR 5600, 72 p.
- Barrué-Pastor, M., Bertrand, G. (Eds.). (2000). *Les temps de l'environnement*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 544 p.
- Berriet-Sollic, M., Depres, C., Trouve, A. (2008). La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture ? In Laurent, C., Du Tertre, C. (Eds.), *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes* (Paris: L'Harmattan), pp. 121-136.
- Bertrand, C., Bertrand, G. (2002). *Géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris: Editions Arguments, 331 p.
- Billaud, J.P. (2012). Sociologie rurale et environnement : nouveau ou dépassement ? In: Barbier R, Boudes P, Bozonnet J-P et al. (eds) *Manuel de sociologie de l'environnement* (Québec : Presses de l'Université Laval), pp 99-112.
- Bouleau, G., Honegger, A. (2011). Rapport axe 1 : Intégration disciplinaire, *Projet Créateurs de Drôme*, APR Eaux et Territoires. UMR 5600 EVS ; Cemagref, Lyon, Montpellier, 35 p.
- Bravard, J.P. (2006). La crise environnementale : entre faits objectifs et construits sociaux. In Beck, C., Luginbühl, Y., Muxart, T. (Eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement* (Versailles : Editions Quæ), pp. 149-156.
- Calbérac, Y. (2010). *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2, Lyon, 792 p.
- Claval, P. (2013). Le rôle du terrain en géographie. Des épistémologies de la curiosité à celles du désir, *Confins*, 17, 23 p.
- Campbell, D. T., Fiske, D. W. (1959). Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix. *Psychological bulletin*, 41 (2), pp. 75-89.
- Comby E., Le Lay Y. F. (2012) Raconter la crise : les extrêmes hydrologiques au prisme de la presse locale (Drôme). *Vertigo*, 10, doi : 10.4000/vertigo.11359.
- Desage, F. (2006). Comparer pour quoi faire ? Le point de vue d'un monographe. Working Paper 06-01, Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance, 13 p.
- Di Meo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan Université, 317 p.
- Elissalde, B. (2000). Géographie, temps et changement spatial. *L'espace géographique*, 29 (3), pp. 224-236.
- Girard, S. (2012). La territorialisation de la politique de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011). Thèse de doctorat de Géographie, ENS de Lyon, Université de Lyon, 651 p.
- Gagnon, Y.C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 128 p.
- Glaser, B., Strauss, A. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies or Qualitative Research*. Chicago: Aldine Transaction, 271 p.
- Gomm, R., Hammersely, M., Foster, P. (Eds.) (2000). *Case Study Method: Key Issues, Key Texts*. London: Sage Publications Ltd, 288 p.
- Gumuchian, H., Grasset, E., Lajarge, R., Roux, E. (2003). *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris: Anthropos, 186 p.
- Gumuchian, H., Pecqueur, B. (Eds.). (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Anthropos, 254 p.
- Hamel, J. (1998). Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et anthropologie. Quelques notes et rappels. *Cahiers internationaux de sociologie*, 104, pp. 121-138.

---

élaborées en réponse aux préoccupations sociales exprimées par les acteurs locaux et s'attachent à la valorisation opérationnelle des résultats de recherche. Le projet *Créateurs de Drôme* s'inscrit ainsi dans ce cadre.

<sup>12</sup> Les Observatoires Hommes Milieux (CNRS-INEE) affichent l'ambition de « *favoriser les recherches interdisciplinaires sur les interactions entre la société et son milieu de vie (...) sur le territoire considéré* ».

- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual review of ecology and systematics*(4), pp. 1-23.
- Jacob-Rousseau, N. (2009). Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit ? *Géocarrefour*, 84 (4), pp. 211-216.
- Jick, T. D. (1979). Mixing qualitative and quantitative methods : triangulation in action. *Administrative Science Quarterly*, 24 (4), pp. 602-611.
- Karsten, J., Karen, A. J. (2009). Using triangulation to validate themes in qualitative studies. *Qualitative Research in Organizations and Management*, 4 (2), pp. 123-150.
- Labussière, O., Aldhuy, J. (2012). Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la portée cognitive de l'expérience sensible en géographie. *Annales de géographie*, 5, pp. 687-688.
- Le Moigne, J. L. (2000). Les trois Temps de la modélisation des éco-systèmes : l'entropique, l'anthropique et le téléologique. In Barrué-Pastor, M. Bertrand, G. (Eds.), *Les temps de l'environnement* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail), pp. 41-52.
- Marié, M. (1982). *Un territoire sans nom*. Paris: Librairies des Méridiens, 176 p.
- Marié, M. (2008). De l'art de déplacer les questions et de produire du sens. In Melé, P. Larrue, C. (Eds.), *Territoires d'action : aménagement, urbanisme, espace* (Paris : L'Harmattan), pp. 9-14.
- Mendez, A. (Ed.). (2010). *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, 260 p.
- Mermet, L. (1992). *Stratégies pour la gestion de l'environnement : la nature comme jeu de société ?* Paris : L'Harmattan, 205 p.
- Mermet, L. (2005). Des récits pour raisonner l'avenir. In Mermet, L. (Ed.), *Etudier des écologies futures* (Bruxelles : P.I.E. Peter Lang), pp. 187-207.
- Olivier de Sardan, J. P. (1995). La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie* (1), pp. 71-109.
- Olivier de Sardan, J. P. (1996). La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation anthropologie. *Enquête* (3), pp. 31-59.
- Olivier de Sardan, J. P. (2004). La rigueur du qualitatif. *L'anthropologie comme science empirique. Espaces Temps* (84-86), pp. 38-50.
- Passeron, J. C. (1991). *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris: Nathan, 408 p.
- Ricoeur, P. (1983). *Temps et récit. Tome I: L'intrigue et le récit historique*. Paris: Le Seuil, 324 p.
- Yin, R. K. (2003). *Case study research: design and methods*. London : Sage Publications, 200 p.